

Présence internationale

Bulletin numéro 88
Printemps 2012

SOMMAIRE

Visite en France de l'avocat
colombien Bayron Góngora p.2

Portrait de notre nouveau
coordinateur p.2

Le courage des femmes défenseuses
au Mexique p.3

Tournée en juin des défenseuses
mexicaines Silvia Vázquez et Alba
Cruz p.3

PBI France p.4

Présence Internationale vous arrive ce mois-ci dans un format réduit : nous avons décidé en effet, d'envoyer cette année à tous les membres de PBI-France un exemplaire du rapport international de PBI dans une édition de qualité. Nous voulons ainsi mettre à votre disposition un bel outil pour faire connaître PBI, notamment à vos élus : Maire, Député, Sénateur. En leur présentant PBI, vous pouvez leur demander de participer à son « réseau d'alerte » : il s'agit, pour eux, d'écrire aux autorités d'un pays, lorsqu'un défenseur accompagné par PBI est particulièrement menacé (contactez-nous pour plus de précisions).

Malgré de sérieuses difficultés financières, nous nous efforçons de maintenir notre activité :

- Le 10 mars, PBI-France a tenu son assemblée générale : deux nouveaux membres sont entrés au Bureau : **Marine Menier**, membre du dynamique trio lyonnais présenté dans notre dernier numéro et **Dominique Curis**, ex-volontaire en Colombie, qui travaille désormais à Amnesty-France. J'ai accepté, pour la sixième année la responsabilité de présidente, en espérant bien qu'un(e) plus jeune me relaiera l'année prochaine.

- Grâce à un contrat aidé, nous avons pu recruter depuis début avril un nouveau coordinateur, **Martin Willaume**. Il partage son temps avec le **Collectif Guatemala** (qui accompagne, comme PBI, des associations de défense des droits de l'Homme, mais uniquement au Guatemala).

- PBI sera présent au **Salon des Solidarités**, les 1^{er}, 2 et 3 juin à Paris (Porte de Versailles) et présentera un film sur son travail en Colombie suivi d'une rencontre avec Alice Tabard, volontaire de retour de Colombie dans la yourte "Paix, Non-violence et Droits humains" le samedi 2 juin à 10h15.

- La prochaine **journée de formation** aura lieu à Paris samedi 9 juin (cf. p.4).

- La prochaine journée de travail, à laquelle sont invités tous les membres actifs, est fixée au 16 juin, à Cergy.

- Enfin nous avons programmé, en lien avec d'autres groupe européens, trois tournées de défenseurs : vous trouverez certains de leurs portraits ci-dessous.

Brigitte Chambolle, présidente

PBI section française

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris

Tél. : 01 43 73 49 60

Email : pbi.france@free.fr

www.pbi-france.org



Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Visite en France de l'avocat colombien Bayron Góngora

L'avocat Bayron Góngora est membre de la Corporación Jurídica Libertad (CJL) depuis 1997, au sein de laquelle il suit les cas d'exécutions extrajudiciaires, aussi connues sous le terme de "faux positifs".



Dans la plupart de ces affaires, les victimes sont habillées en tenue militaire et arbitrairement exécutées par les forces armées pour être ainsi présentées comme des guérilleros morts au combat. Les scandales relatifs à ces crimes ont été dévoilés lorsque l'actuel Président, Juan Manuel Santos, était Ministre de la Défense d'Alvaro Uribe dans les

années 2000. La Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) et le Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme des Nations Unies (HCDH) en Colombie ont manifesté de manière répétée leur préoccupation depuis 2006. En effet, malgré l'ouverture de nombreux procès, comme récemment en avril 2012 pour un cas de 50 assassinats par 100 militaires de la région du Eje Cafetero, très peu de condamnations ont été prononcées et les militaires de haut rang semblent protégés.

Les risques encourus par les défenseurs colombiens sont d'autant plus élevés que, bien souvent, la première phase des enquêtes est menée par le tribunal pénal militaire, avant que celui-ci décide s'il transfère le cas à la justice ordinaire. La CJL et Bayron Góngora se confrontent aux forces militaire et policière de la région

d'Antioquia, où les cas d'exécutions extrajudiciaires sont nombreux: la CJL représente plus de 90 victimes de ces crimes, et Bayron Góngora lui-même 65. A cause de ce travail, cet avocat pénaliste est très menacé: en février 2010, la CJL a découvert l'ordre donné à des mercenaires de l'assassiner, ce qui a conduit l'équipe de Medellín de PBI à l'accompagner 24h/24h jusqu'à ce qu'il décide de s'exiler quelques mois afin de laisser passer cette menace pour sa vie.

Alice Tabard & Laura Chambrier

Pour plus d'informations:

- Les rapports annuels de l'OEA : www.oas.org/es/cidh/informes/anuales.asp
 - Le rapport du Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme en Colombie : www.hchr.org.co/documentoseinformes/informes/altocomisionado/informes.php3?cod=15&cat=11

Portrait de notre nouveau coordinateur

Pour recruter notre nouveau coordinateur pour les 6 prochains mois, nous avons reçu de nombreuses candidatures. Après deux séries d'entretien il nous a semblé que Martin



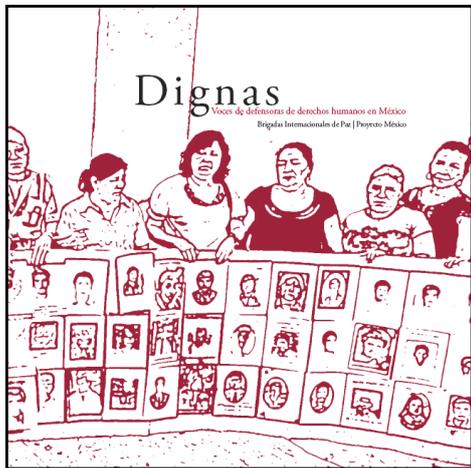
Willaume était le plus « adapté » et nous l'accueillons avec grand plaisir, espérant que son passage à PBI et au Collectif Guatemala sera également source d'enrichissement pour lui. Diplômé de Sciences Po Paris, il a déjà une bonne expérience de l'international et un attrait marqué pour l'Amérique latine. Après avoir travaillé à Santiago au Chili, il a été en poste pendant deux ans au service économique de l'ambassade de France au Guatemala. Il a pu mesurer dans ce pays en situation de post-conflit les difficultés de la lutte contre l'impunité et combien les nombreux acteurs qui œuvrent pour faire advenir un Etat de droit doivent s'armer de courage et de persévérance.

Son travail à PBI-France et au Collectif Guatemala répond à une volonté d'engagement dans des structures peut-être moins lourdes que l'appareil diplomatique ; il se réjouit également de développer ses compétences dans le domaine des droits de l'Homme et de l'Intervention Civile de Paix, avant de repartir probablement « sur le terrain ». Souhaitons qu'au cours des quelques mois à venir, et notamment à l'occasion des tournées de défenseurs qu'il est en train d'organiser, il pourra rencontrer et échanger avec de nombreux bénévoles.

Brigitte Chambolle

Le courage des femmes défenseuses au Mexique

PBI-Mexique vient de publier une édition spéciale de son Bulletin, intitulée "Dignas". Le terme est à la hauteur des enjeux. Car dans les moments très douloureux que traverse actuellement ce pays (50 000 morts en 5 ans...), les femmes représentent peut-être le maillon le plus fort de la lutte citoyenne pour plus de dignité. PBI-France a décidé de traduire cet ouvrage et de le diffuser en France, à l'occasion de la visite de deux femmes défenseuses en octobre prochain. Michel Lambert nous en livre quelques extraits...



"Nos disparus avaient droit à un jugement juste au cas où ils auraient commis quelque chose d'illégal. Nous, leur famille, nous avons le droit de savoir ce qui leur est arrivé, et où ils sont."

Tita Radilla, fille de "disparus" (Guerrero)

"Paradoxalement, [mon arrestation] a été un moment très beau, parce qu'il y a eu un mouvement vraiment impressionnant pour ma défense, et je me suis rendu compte que nous avions semé beaucoup de choses. Je suis émue quand j'y repense... Je crois que ce qui m'a sauvée à ce moment, ça a été l'appui du Réseau National des Promoteurs et Assesseurs rurales, et ça, ça a été très beau, parce que j'ai pensé : « comme c'est triste que ces choses nous arrivent, mais que c'est important que nous fonctionnions comme ça ! »"

Dora Ávila, membre du Centre pour les Droits de la Femme (Oaxaca)

"Dans ma vie, tout n'a pas été facile, non, il y a eu un moment où j'ai voulu arrêter de me battre... Quand ils ont

essayé d'enlever ma fille à la sortie des classes, là, je ne voulais pas continuer - pour quoi faire ? Mais à ce moment-là aussi j'ai réagi, parce que je dois continuer, et alors j'ai décidé de poursuivre."

Valentina Rosendo, plaignante dans un dossier de viol et torture par des membres de l'Armée mexicaine (Guerrero)

"La défense des Droits de l'Homme n'est pas individuelle, elle ne se réduit pas à l'aspect juridique et fondamentalement, elle est sociale. Si les personnes sujettes de droits ne s'organisent pas, personne ne va défendre leurs droits. Et les Droits, d'une manière ou d'une autre, se défendent collectivement."

Blanca Martínez, directrice du Centre Diocésain pour les Droits de l'Homme de Saltillo (Coahuila)

Tournée en juin des défenseuses mexicaines Silvia Vázquez et Alba Cruz

Silvia Vázquez représente la Commission Mexicaine de Défense et de Promotion des Droits de l'Homme. Elle défend notamment des personnes victimes de la répression liée à la "guerre contre les narcos" décrétée par le président Felipe Calderón, guerre qui fait quelque 10 000 morts par an depuis 5 ans. À ce titre, elle s'est occupée de la défense de 25 policiers de Basse Californie qui au début de ces affrontements ont "manqué de zèle" dans l'application de la répression et ont très vite été arrêtés, torturés, et dont certains ont disparu.

Alba Cruz accompagne dans l'Etat de Oaxaca les militants poursuivis par les corps de police officiels ou les bandes para militaires, notamment lors des affrontements de 2006. Le

gouverneur actuel semble moins brutal, mais aucune suite n'a été donnée aux plaintes déposées il y a 5 ans. Les menaces contre les défenseur(e)s, les assassinats de migrants ou de militants se poursuivent, ou s'aggravent. Alba est elle-même la victime de



Alba Cruz en France en 2010

menaces constantes contre sa personne ou sa famille et était déjà venue en France pour témoigner de son combat en 2010.

Cette tournée poursuit plusieurs buts :

- Faire connaître aux gouvernements, organismes de l'ONU et associations la situation réelle du pays et donc faire pression pour que celle-ci évolue. La loi créant un dispositif de protection pour les journalistes et les défenseurs, à l'étude depuis 3 ans, a été récemment votée par le Sénat et l'Assemblée nationale grâce à ce travail de plaidoyer.

- Faire connaître les défenseuses et leur assurer ainsi une meilleure visibilité internationale et nationale, donc un peu plus de sécurité.

- Accessoirement, faire connaître le travail de PBI et améliorer son efficacité.

**Prochaine journée d'initiation de PBI France
Samedi 9 juin à Paris**

Cette journée vise à accueillir et orienter les personnes intéressées par la non-violence, la prise de décision au consensus, l'accompagnement international, et la protection des droits de l'Homme. Elle est ouverte à toute personne intéressée par ces thématiques que vous souhaitez ou non vous engager comme bénévole ou volontaire au sein de PBI. Organisée de façon progressive, elle comprend une présentation des principes régissant l'action de PBI ainsi que des mises en situation. Il est donc nécessaire d'être présent durant toute la journée.

Matinée (10h-13h)

- Accueil et présentation du déroulement de la journée
- Introduction : présentations croisées des participants
- Présentation des principes régissant l'action de PBI : Non-violence, prise de décision par consensus et protection des droits de l'Homme (présentation globale des associations accompagnées)
- Exercice sur la notion de non-violence : débriefing et situation de la non-violence dans l'action de PBI
- Exercice de mise en situation sur la notion de consensus et prise de décision en groupe, débriefing

Après-midi (14h-17h30)

- Rencontre avec un-e ex-volontaire
- Exercice : analyse d'une situation type de l'action de PBI, Débriefing
- Pause café
- Présentation des actions et du fonctionnement de PBI en France et modes d'investissement bénévole
- Bilan de la journée et foire aux questions

Bulletin d'inscription

(à renvoyer par mail à pbi.france@free.fr) *

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

* Une participation de 10€ vous sera demandée pour la participation au déjeuner et à la location de salle.

S'impliquer avec PBI

>>> Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

>>> Nos actions

Appui aux projets

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

Réseau d'appui / réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-section française doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes etc.

>>> Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains ou l'anglais (et être disposé à apprendre la langue du pays) pour les projets en Asie ;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site Internet : www.pbi-france.org

REJOIGNEZ-NOUS

Je deviens membre de PBI-section française

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 euros

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 euros

◇ De soutien, 60 euros

L'adhésion comprend l'envoi du Rapport annuel et les invitations aux événements de PBI en France. Elle ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel Présence internationale.

Je m'abonne au bulletin Présence internationale ◇ 10 euros par an

Je souhaite participer aux activités de PBI dans ma région

◇ Suivi des missions

◇ Organisation d'événements

Je souhaite faire un don de

◇ 30 euros,

◇ 60 euros,

◇ 100 euros,

◇ Autre : euros

Nom : **Prénom** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Tel. : **Email** :